

ASS VAROISE INTEGRATION EMPLOI

147 Rue Henri Vienne
le vélacquez b
83000 TOULON

SIRET 38150502300014

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>7</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>9</i>
<i>Annexe complémentaire</i>	<i>12</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>19</i>
<i>Amortissements</i>	<i>20</i>
<i>Provisions</i>	<i>21</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>22</i>
<i>Crédit-Bail</i>	<i>23</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>24</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>25</i>
<i>Variation des fonds dédiés</i>	<i>26</i>
<i>Charges constatés d'avance</i>	<i>27</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>28</i>
<i>Détermination de la Capacité d'Autofinancement</i>	<i>29</i>
<i>Tableau de Financement</i>	<i>30</i>
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	<i>31</i>
<i>Du résultat à la trésorerie</i>	<i>32</i>
<i>Rapport de gestion</i>	<i>33</i>
<i>Emprunts</i>	<i>38</i>

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 515	10 515		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 174 112	1 042 063	132 049	176 701
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	527 388	498 971	28 417	39 965
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	521 604		521 604	514 112
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	4 529		4 529	4 639
	TOTAL (II)	2 238 148	1 551 549	686 599	735 417
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 976		2 976	
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				4 576
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	289 905		289 905	632 385
	Charges constatées d'avance	27 969		27 969	11 503
	Valeurs mobilières de placement	211 064		211 064	217 876
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	1 031 146		1 031 146	1 185 209
	TOTAL (III)	1 563 061		1 563 061	2 051 550
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	3 801 209	1 551 549	2 249 660	2 786 967

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	387 671	387 671
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	421 028	403 700
	Report à nouveau		
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs		
	Excédent ou déficit de l'exercice	37 876	17 329
	Total des fonds propres (situation nette)	846 575	808 699
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	846 575	808 699
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	23 123	509 197
	Provisions pour charges	457 009	
	Total des provisions	480 132	509 197
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	130 694	176 201
	Emprunts et dettes financières divers (2)	175	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 948	32 808
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	744 058	1 255 018
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 078	5 043
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	922 953	1 469 070
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		2 249 660	2 786 967
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		37 875,74	17 328,82
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		838 448	1 338 376
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	19 163	28 388
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	3 442 798	3 458 196
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	56 187	271 828
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	367	333
	Total des produits d'exploitation	3 518 514	3 758 745
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	509 471	530 606
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	212 335	221 636
	Salaires	1 743 670	1 923 237
	Cotisations sociales	897 202	953 995
	Dotation aux amortissements et dépréciations	61 570	67 973
	Dotation aux provisions	27 121	21 270
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	40 266	35 563
	Total des charges d'exploitation	3 491 636	3 754 280
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 878	4 466

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			26 878	4 466
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des immobilisations financières cédées		14 727	17 730
	Total des produits financiers		14 727	17 730
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		2 689	3 545
	Total des charges financières		2 689	3 545
RESULTAT FINANCIER			12 038	14 186
RESULTAT COURANT avant impôts			38 916	18 651
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			42
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(42)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			1 040	1 280
TOTAL DES PRODUITS			3 533 241	3 776 476
TOTAL DES CHARGES			3 495 365	3 759 147
EXCEDENT ou DEFICIT			37 876	17 329
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole				
TOTAL				

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

ANNEXE COMPLEMENTAIRE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 2 249 660 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37876 € avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

1 REGLES GENERALES

- 1.1 Conventions générales comptables appliquées
- 1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application
- 1.3 Informations à caractère fiscal

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.2 Créances
- 2.3 Dettes
- 2.4 Dépréciations inscrites au bilan
- 2.5 Fonds dédiés
- 2.6 Traitement des conventions de financement
- 2.7 Contributions volontaires
- 2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations
- 2.9 Informations sur la masse salariale
- 2.10 Evénements particuliers

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

1 REGLES GENERALES

1.1 Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2025, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application »,
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières des règlements n°2018-06 et n°2019-04 (définis ci dessous) de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association Varoise Intégration Emploi est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable du fait qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice, certains critères relatifs à sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément au règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charges.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, au sens de l'article 513-5 du plan comptable général.

Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique.

Les remboursements et compensations de charges sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Ces changements de règles comptables peuvent affecter la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Sur 2025, l'impact significatif, en terme de présentation, se situe au niveau des transferts de charge, un montant de 54 508€, correspondant aux remboursements d'IJSS, de prévoyance et des avantages en nature (véhicules), impacte, le poste de charges de personnels.

1.3 Informations à caractère fiscal

L'association est considérée comme exonérée des impôts commerciaux du fait de ses activités et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableau des amortissements

Règles comptables relatives à la définition, à la valorisation et la dépréciation des actifs

Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Immobilisations décomposables

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire d'immobilisations possédant un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

Modalités d'amortissement retenues

Conformément au plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment appliqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels et immobilisation incorporelles	L	1 – 10ans
Installation matériel et outillage	L	10 ans
Matériel de transport	L	3 – 5 ans
Matériels de bureau et informatique	L	2 – 5 ans
Mobiliers	L	5 – 10 ans

2.2 Créances

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « créances clients » : à néant €

Le poste « Autres Créances » : 289 905 € (subventions à recevoir, charges sociales : produits à recevoir...),

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

2.3 Dettes

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31/12/2025 et les factures fournisseurs non reçues, concernant des dépenses à rattacher à l'exercice clos.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » comprend des cotisations sociales du dernier trimestre, non encore réglées au 31/12/2025, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées.

Le poste « Autres dettes » il s'agit des comptes débiteurs/créditeurs à savoir :

- Ristourne Tickets restaurants : 6 078€

2.4 Dépréciations inscrites au bilan

Tableau des provisions et dépréciations inscrites au bilan

Les dépréciations de l'actif

Les provisions inscrites au passif (provisions pour risques et pour charges)

Il s'agit d'une provision pour IDR de 453 010 €,
d'une provision pour sur risques de 23 123 €
et d'une provision pour gros entretien de 3 998 €.

2.5 Fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée, est inscrite en charge en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Les fonds dédiés constitués au 31/12/2025 sont à néant.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

2.6 Traitement des conventions de financement

*Tableau : Principales ressources d'exploitation de l'association –
Subventions d'investissement non renouvelables - Suivi des fonds dédiés –
Produits constatés d'avance*

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits de l'association, lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur,
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (Cf2.5).

Les subventions d'investissement : Le Règlement n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif supprime les mécanismes comptables liés aux subventions d'investissement ayant servi à financer des biens non renouvelables ou des biens renouvelables, et ne retient que les dispositions du Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

2.7 Contributions volontaires

Néant

2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements pris en matière de retraite

Néant

Engagements reçus

Néant

Autres informations

Au 31/12/2025, les parts détenues de UNIFED EPARGNE HORIZONS FCP sont au cours de 1559.68 et pour une quantité de 161.66 soit une valorisation totale de 252 140.99.

Effectif de l'association

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

Effectif en 2025 : 38.18 ETP

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006)

Rémunérations : 202 140 €

Avantage en nature : 4 340 €

2.9 Informations sur la masse salariale

	BRUT	CHARGES FISCALES ET SOCIALES	CDD	CDI	ETP	Dont embauche durant l'année	Dont sorties durant l'année
	1 714 148	1 054 521		40	38		
Cadre	1 559 736	966 073		35	33		1
Non cadre	154 412	88 448		5	5		2

2.10 Evénements particuliers

Voir 1.2

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	10 515					10 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 515					10 515
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	1 174 112					1 174 112
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	265 729					265 729
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	256 289		5 370			261 659
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 696 130		5 370			1 701 500
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	514 112		7 492			521 604
	Prêts et autres immobilisations financières	4 639				110	4 529
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	518 751		7 492		110	526 133
TOTAL		2 225 396		12 862		110	2 238 148

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			10 515			10 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			10 515			10 515
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			997 411	44 652		1 042 063
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			257 886	2 847		260 733
	Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			224 167	14 072		238 238	
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 479 464	61 570		1 541 034	
TOTAL				1 489 979	61 570		1 551 549

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		476 047	23 037	453 010
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		3 998		3 998
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	509 197	23 123	509 197	23 123
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	509 197	503 169	532 234	480 132
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	509 197	503 169	532 234	480 132
Dont dotations et reprises			27 121	56 187	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 529		4 529
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	842	842	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	890	890	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	282 846	282 846	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	5 327	5 327	
	Charges constatées d'avance	27 969	27 969	
	TOTAL DES CREANCES	322 404	317 874	4 529
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	130 694	46 190	39 353	45 151
	Emprunts et dettes financières divers	175	175		
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 948	41 948		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	449 091	449 091		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	252 756	252 756		
	Impôts sur les bénéfices	1 040	1 040		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	41 172	41 172		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	6 078	6 078		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	922 953	838 448	39 353	45 151
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 318			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice				106 798	106 798
	TOTAL				106 798	106 798
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				93 622	93 622
	entre 1 et 5 ans				142 116	142 116
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				235 738	235 738
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					106 798	106 798

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	5 936	6 113	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	5 936	6 113	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecarts de réévaluation						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	387 671					387 671
Autres réserves						
Report à nouveau	403 700	17 329				421 028
Excédent ou déficit de l'exercice	17 329	(17 329)	37 876			37 876
Situation nette	808 699		37 876			846 575
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL	808 699		37 876			846 575

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				27 969
Charges constatées d'avance			27 969	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				27 969

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Nombre de mois de la période	12	12	12
Résultat net	37 876	17 329	18 527
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	88 692	89 243	167 048
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	56 187		15 000
+/- Plus ou moins values de cessions			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	70 380	106 572	170 574

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
Etat en valeurs brutes		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients	4 576		(4 576)	4 576
	Autres créances	643 889	320 851	(323 038)	323 700
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	648 464	320 851	(327 614)	328 276
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	32 808	41 948	(9 140)	(486)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	1 260 061	750 136	509 925	(424 551)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	1 292 869	792 084	500 785	(425 037)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(644 405)	(471 234)	173 171	(96 761)
TRESORERIE	Disponible	1 403 085	1 242 210	(160 875)	118 541
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	1 403 085	1 242 210	(160 875)	118 541
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		758 681	770 977	12 296	21 780

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif

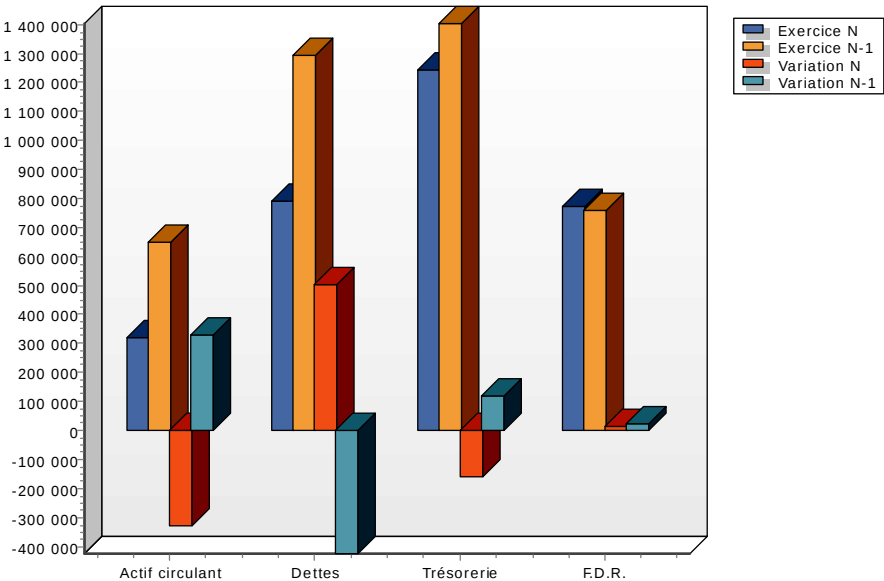


Tableau des Emplois et Ressources

Règlement ANC 2022-06		Etat exprimé en euros Etat en valeurs brutes	31/12/2025	31/12/2024
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice			
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			
	Immobilisations incorporelles			30 240
	Immobilisations corporelles		5 370	
	Immobilisations financières		7 492	10 075
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)			
	Réductions de capitaux propres et prélèvements			
	Remboursements de dettes financières (b)		93 354	92 499
	TOTAL DES EMPLOIS		106 216	132 814
Détermination de la Capacité d'autofinancement	Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)		99 282	(142 890)
	+ Autres produits (d'exploitation)		367	272 162
	- Autres charges (d'exploitation)		40 266	35 563
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
	+ Produits financiers		14 727	17 730
	- Charges financières		2 689	3 545
	+ Produits exceptionnels			
	- Charges exceptionnelles			42
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
	- Impôts sur les bénéfices		1 040	1 280
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE		70 380	106 572
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice		70 380	106 572
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :			
	Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		110	
	Augmentation des capitaux propres :			
	Augmentation de capital ou apports			
	Augmentation des autres capitaux propres			
	Augmentation des dettes financières (b) (c)		48 022	48 022
	TOTAL DES RESSOURCES		118 512	154 594
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			12 296	21 780

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice
 (b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
 (c) Hors primes de remboursement des obligations

Du résultat à la trésorerie

		31/12/2025	
		Impact sur la trésorerie	
		Recette	Dépense
	Etat exprimé en euros		
	Etat en valeurs nettes		
Règlement ANC 2022-06			
Votre résultat comptable est de		37 876	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		564 739	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)			532 234
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		70 380	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :			
Financement externe			
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		110	
Apports et comptes courants			
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		48 022	
Subventions obtenues sur l'exercice			
Total des ressources externes		48 132	
Mais votre entreprise à des :			
Éléments à financer			
Dividendes			
Acquisitions d'éléments immobilisés			12 862
Prélèvements et comptes courants			
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts			93 354
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Total des besoins de financement de l'exercice			106 216
Compte tenu de :			
La situation de trésorerie de l'exercice précédent		1 403 085	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à		1 415 381	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :			
Variation des stocks			
Acomptes versés			2 976
Variation des créances clients		4 576	
Variation des autres créances		326 014	
Acomptes reçus			
Variation des dettes fournisseurs		9 140	
Variation des autres dettes			509 925
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation			173 171
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de		1 242 210	

Rapport de gestion 2025

Association Varoise Intégration dans l'Emploi

SOMMAIRE

Application des textes : C. com. art. L612-1, R612-2

SOMMAIRE	1
1. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE	2
1.1 ANALYSE DE L'ACTIVITE	2
1.2 ANALYSE DU BILAN	2
1.3 MENTIONS PARTICULIERES	3
2. INFORMATION FINANCIERE DETAILLEE	3
3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS.....	3
4. EVENEMENTS POST CLOTURE	3
5. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	3
6. MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES METHODES RETENUES.....	4
7. EVOLUTION DE L'ASSOCIATION ET DES FINANCEMENTS	5
7.1 BUDGET PREVISIONNEL 2025.....	5
7.2 BUDGET PREVISIONNEL 2026.....	5

1. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 présentent un résultat bénéficiaire de 37 876 € contre un résultat bénéficiaire de 17 329 € en 2024.

Le total Bilan de l'exercice s'élève à 2 249 660 € contre 2 786 967 € pour l'exercice précédent.

1.1 Analyse de l'activité

Le résultat d'exploitation est de 26 878 €, il enregistre une augmentation de 22 413 €.

La structure des produits sur l'exercice est la suivante :

	2025	2024	Var	Var %
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 518 514	3 758 745	- 240 231	-6%
PRODUITS FINANCIERS	14 727	17 730	- 3 003	-17%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-	
TOTAL DES PRODUITS	3 533 241	3 776 476	- 243 234	-6%

La structure des charges est la suivante :

	2025	2024	Var	Var %
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	509 471	530 606	- 21 135	-4%
IMPOTS ET TAXES	9 901	9 755	146	1%
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	2 843 307	3 089 113	- 245 807	-8%
AUTRES CHARGES	40 266	35 563	4 704	13%
DOTATIONS ET PROVISIONS	88 692	89 243	- 552	-1%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 491 636	3 754 280	- 262 643	-7%
CHARGES FINANCIERES	2 689	3 545	- 855	-24%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 040	1 322	- 282	-21%
TOTAL DES CHARGES	3 495 365	3 759 147	- 263 781	-7%

1.2 Analyse du Bilan

Les fonds propres associatifs s'élèvent à 846 575 € au 31 décembre 2025 contre 808 699 € en 2024.

Les fonds dédiés au 31 décembre 2025 sont à néant.

Les provisions inscrites au passif (provisions pour risques et pour charges) au 31/12/2025, sont les suivantes:

- Provision pour IDR : 453 010 €
- Provision pour risques : 23 123€
- Provision pour gros travaux : 3 998€

1.3 Mentions particulières

- Continuation de la non-fiscalisation de l'Association.

2. INFORMATION FINANCIERE DETAILLEE

Le résultat par action se décompose comme suit :

	Total	CAP EMPLOI Axe 1: vers l'emploi	CAP EMPLOI Axe 2: dans l'emploi	SAPHIR	PROPRES
PARTICIPATIONS	7 800	-	-	-	7 800
SUBVENTIONS	3 442 798	2 069 049	693 526	661 262	18 961
COTISATIONS MEMBRES	367	272	95	-	-
PRODUITS FINANCIERS	14 727	-	-	-	14 727
REPRISE PROVISIONS	56 187	17 090	5 947	-	33 150
TRANSFERT DE CHARGES	-	-	-	-	-
TOTAL PRODUITS	3 521 879	2 086 411	699 568	661 262	74 638
FRAIS GENERAUX	509 471	285 708	99 721	124 042	-
TAXES	9 901	4 755	1 655	3 491	-
CHARGES DE PERSONNEL	2 831 945	1 705 527	591 562	528 164	6 692
AUTRES CHARGES	40 266	28 329	9 594	2 343	-
CHARGES FINANCIERES	2 689	1 995	694	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-	-
DAP ET PROVISION	88 691	38 147	25 013	2 408	23 123
IMPOTS	1 040	-	-	-	1 040
TOTAL CHARGES	3 484 003	2 064 461	728 239	660 448	30 855
RESULTAT	37 876	21 950	- 28 671	814	43 783

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant

4. EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

5. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

6. MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES METHODES RETENUES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément au règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations, tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charges.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, au sens de l'article 513-5 du plan comptable général.

Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique.

Les remboursements et compensations de charges sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Ces changements de règles comptables peuvent affecter la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Sur 2025, l'impact significatif, en terme de présentation, se situe au niveau des transferts de charge, un montant de 54 508€, correspondant aux remboursements d'IJSS, de prévoyance et des avantages en nature (véhicules), impacte, le poste de charges de personnels.

7. EVOLUTION DE L'ASSOCIATION ET DES FINANCEMENTS

7.1 Budget prévisionnel 2025.

Le budget prévisionnel 2025 de l'association voté au titre du fonctionnement s'établissait comme suit :

	PREVISIONNEL	
	2025	
RESULTAT	-	41 573 €
PRODUITS		3 506 268 €
CHARGES SUR ACTIVITES		3 547 841 €
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		628 975
CHARGES DE PERSONNEL		2 801 280
AUTRES CHARGES		52 759
DAP		64 827

7.2 Budget prévisionnel 2026 (réactualisé).

Le budget prévisionnel 2026 de l'association au titre du fonctionnement se décompose comme suit :

LIBELLES	BUDGET	
	PREVISIONNEL	
	2026	
RESULTAT	-	24 957 €
PRODUITS		3 449 172 €
CHARGES SUR ACTIVITES		3 474 129 €
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		579 025
CHARGES DE PERSONNEL		2 767 156
AUTRES CHARGES		42 490
DAP		85 458

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES AUPRES DES ETS DE CREDIT

Organismes	V.O.	Dernière	Total	- 1 An	+ 1 An	+ 5 Ans	Int. courus	Int. restant
	KE	échéance			- 5 Ans		non échus	à payer
A plus de 2 ans à l'origine								
16417000- Emprunt 445 000	445	avr-27	58 139	40 872	17 267		3	858
16418000-Emprunt 110 000	110	mai-38	72 555	5 318	22 086	45 151	172	7 150
			-					
			-					
			-					
			-					
			-					
			-					
			-					
			-					
			-					
			-					
			-					
TOTAL + 2 ANS A L'ORIGINE			130 694	46 190	39 353	45 151		8 008
A moins de 2 ans à l'origine								
Agios courus								
Intérêts courus							175	
TOTAL - 2 ANS A L'ORIGINE								
	TOTAL GENERAL		130 694	46 190	39 353	45 151		

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence
Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
C.C.E.F. Paris

« ASSOCIATION VIVRE VIEUX AU VILLAGE »

EHPAD
Le Pré de la Roque
83830 FIGANIERES

RAPPORTS ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
C.C.E.F. Paris

« ASSOCIATION VIVRE VIEUX AU VILLAGE »

EHPAD

Le Pré de la Roque
83830 FIGANIERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

Membre de la Compagnie des Conseils & Experts Financiers
CCEF - Paris

ASSOCIATION VIVRE VIEUX AU VILLAGE

EHPAD Le Pré de la Roque
83830 FIGANIERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **VIVRE VIEUX AU VILLAGE**, relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

f5

II – FONDEMENT DE L'OPINION

☛ *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion ;

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

☛ *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport** et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé ont, notamment, porté sur les points suivants :

- Les modalités de comptabilisation des produits, en particulier des financements publics versés par l'ARS et le Conseil départemental, ainsi que les procédures mises en oeuvre permettant d'assurer leur rattachement à l'exercice ;
- Les charges d'exploitation, notamment les charges de personnel, qui constituent un poste significatif;
- Les modalités de comptabilisation du reversement de dotation réclamé par l'ARS, comptabilisé en charge pour un montant de 92 000 €, ainsi que les éléments justificatifs ayant conduit la direction à constater définitivement cette obligation au cours de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, le rapport financier et les autres documents adressés aux membres.

.../... FV

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Toulon, le 12 juin 2026

Frank LE TALLEC
Commissaire aux Comptes

Annexés au présent rapport

LE TALLEC

COMPTES ANNUELS

C.N.C.

- ☞ Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes
- ☞ Comptes annuels de l'exercice

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLÉE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	13 689	13 689		2 077
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage	380 083	240 830	139 253	165 061
	Autres immobilisations corporelles	673 283	533 019	140 264	41 758
	Immobilisations corporelles en cours				
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	75 889		75 889	74 456
	TOTAL (I)	1 142 944	787 538	355 406	283 352
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (I)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances redevables et comptes rattachés (3)	58 294		58 294	23 943
	Autres créances	16 167		16 167	29 200
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 052 816		1 052 816	1 268 698
	Charges constatées d'avance	3 947		3 947	4 367
	TOTAL (III)	1 131 224		1 131 224	1 326 208
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF	2 274 168	787 538	1 486 630	1 609 560

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	225 802	225 802
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(15 126)	(119 880)
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	229 743	171 085
	Excédent ou déficit de l'exercice	24 911	163 413
	Total des fonds propres (situation nette)	465 331	440 419
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	5 213	9 189
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	5 213	9 189
	Total des fonds propres	470 544	449 608
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	12 750	117 500
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics	106 001	133 828
	Total des fonds reportés et dédiés	118 751	251 328
Provisions	Provisions pour risques	31 518	31 518
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	31 518	31 518
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	115 859	118 349
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 254	285 460
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	488 111	210 135
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	65 593	79 163
	Produits constatés d'avance (1)		184 000
	Total des dettes	865 817	877 106
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 486 630	1 609 560
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	24 911,47	163 413,35
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	749 958	758 758
	(2) Dont emprunts participatifs		

CONFORME A L'ORIGINAL
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services	1 553 400	1 516 696
	- divers	7 415	10 764
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	1 522 006	1 591 627
	Subventions d'exploitations et participations	4 476	4 280
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Transfert de charges		42 891
	Autres produits	18 071	12 536
	Total des produits d'exploitation	3 105 368	3 178 794
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements	29 128	29 348
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	320 210	311 415
	Services extérieurs et autres	449 137	455 062
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	150 413	137 953
	- autres	23 822	24 086
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	1 484 470	1 390 376
	- charges sociales	608 949	557 746
	- autres charges de personnel	(2 950)	6 131
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
	- des immobilisations	55 906	32 005
	- des charges d'exploitation à répartir		
	Dotation aux dépréciations et provisions :		
	- sur actif circulant		31 518
	- pour risques et charges d'exploitation		
	Autres charges	97 438	4 824
	Total des charges d'exploitation	3 216 524	2 980 464
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(111 156)	198 330

CONFORME À L'ORIGINAL
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(111 156)	198 330
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	3 492	4 143
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 492	4 143
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées		124
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			124
RESULTAT FINANCIER		3 492	4 020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(107 665)	202 349
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		4 620
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		2 675
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- reprises sur autres provisions		
Total des produits exceptionnels			7 295
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant		550
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
Total des charges exceptionnelles			550
RESULTAT EXCEPTIONNEL			6 746
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		132 576	99 207
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			144 889
TOTAL DES PRODUITS		3 241 435	3 289 440
TOTAL DES CHARGES		3 216 524	3 126 026
EXCEDENT ou DEFICIT		24 911	163 413
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

CONFORME A L'ORIGINAL
Commissaire aux Comptes

Annexe des comptes clos au 31/12/2025

Etat exprimé en euros

ANNEXE COMPLEMENTAIRE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 1 486 630 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 24 911 € avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

1 REGLES GENERALES

- 1.1 Conventions générales comptables appliquées
- 1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application
- 1.3 Informations à caractère fiscal

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.2 Créances
- 2.3 Dettes
- 2.4 Dépréciations inscrites au bilan
- 2.5 Fonds dédiés
- 2.6 Traitement des conventions de financement
- 2.7 Contributions volontaires
- 2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations
- 2.9 Informations sur la masse salariale
- 2.10 Evénements particuliers

Annexe des comptes clos au 31/12/2025

Etat exprimé en euros

1 REGLES GENERALES

1.1 Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2025, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application »,
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association VIVRE VIEUX AU VILLAGE est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable du fait qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice, certains critères relatifs à sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

Annexe des comptes clos au 31/12/2025

Etat exprimé en euros

1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément au règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charges.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, au sens de l'article 513-5 du plan comptable général.

Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique.

Les remboursements et compensations de charges sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Ces changements de règles comptables peuvent affecter la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Sur 2025, l'impact significatif, en terme de présentation, se situe au niveau des transferts de charge: un montant de 3 465€, correspondant aux remboursements d'IJ prévoyance, impacte, le poste de charges de personnels,

les prestations coiffure pédicure et pharmacie pour un montant de 19 724€ sont déduits des charges les remboursements de formations sont déduits du compte de charges pour un montant de 31 052€

La quote part de subvention d'investissement pour un montant de 3976€ impacte le résultat d'exploitation.

1.3 Informations à caractère fiscal

L'association est considérée comme exonérée des impôts commerciaux du fait de ses activités et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

Annexe des comptes clos au 31/12/2025

Etat exprimé en euros

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableau des amortissements

Règles comptables relatives à la définition, à la valorisation et la dépréciation des actifs

Elles sont conformes aux récents règlements de l'Autorité des Normes Comptable.

Immobilisations décomposables

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire d'immobilisations possédant un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

Modalités d'amortissement retenues

Conformément au plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment appliqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Constructions	L	10 – 50 ans
Agencements des constructions	L	10 – 20 ans
Logiciels et immobilisation incorporelles	L	1 – 10 ans
Installation matériel et outillage	L	5 - 10 ans
Matériel de transport	L	4 – 5 ans
Matériels de bureau et informatique	L	3 – 10 ans
Mobiliers	L	10 ans

Annexe des comptes clos au 31/12/2025

Etat exprimé en euros

2.2 Créances

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Créances Usagers et Comptes rattachés » : 58 294 € (Résidents et organismes asl /apa)

Le poste « Autres Créances » : 16 167 € (Acomptes fournisseurs, Pensions et autres produits à recevoir)

2.3 Dettes

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Dettes fournisseurs » d'un montant de 196 254 €, qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31/12/2025 et les factures fournisseurs non reçues, concernant des dépenses à rattacher à l'exercice clos.

Le poste « Dettes fiscales et sociales s'élève à 488 111€. Elles comprennent des cotisations sociales du dernier trimestre, non encore réglées au 31/12/2025, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées.

2.4 Dépréciations inscrites au bilan

Tableau des provisions et dépréciations inscrites au bilan

Les dépréciations de l'actif

Néant

Les provisions inscrites au passif (provisions pour risques et pour charges)

Néant

Annexe des comptes clos au 31/12/2025

Etat exprimé en euros

2.5 Fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée, est inscrite en charge en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.6 Traitement des conventions de financement

Tableau : Principales ressources d'exploitation de l'association – Subventions d'investissement non renouvelables - Suivi des fonds dédiés – Produits constatés d'avance

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits de l'association, lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur,
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (Cf2.5).

Les subventions d'investissement : Le Règlement n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif supprime les mécanismes comptables liés aux subventions d'investissement ayant servi à financer des biens non renouvelables ou des biens renouvelables, et ne retient que les dispositions du Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général. .

2.7 Contributions volontaires

Néant.

Annexe des comptes clos au 31/12/2025

Etat exprimé en euros

2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements pris en matière de retraite

L'engagement retraite global représente 152 765 €.

Engagements reçus

Cautions reçues des résidents : 115 859 €

Effectifs

Effectif moyen en 2025 : 40.30 salariés ETP

Effectif moyen en 2024 : 37.77 salariés ETP

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006)

Rémunérations brutes : 187 416 €

Autres informations

Néant

2.9 Informations sur la masse salariale

	SALAIRES BRUTS	EFFECTIFS AU 31/12/2025		ETP moyens 2025	Dont embauches durant l'année (CDI seulement)	Dont sorties durant l'année (CDI seulement)
		CDD	CDI			
	1 484 470 €	10	39	40.30		
Cadres	210 740 €		4	3	0	0
Employés	1 273 730 €	10	35	37.30	3	2

Annexe des comptes clos au 31/12/2025

Etat exprimé en euros

2.10 Evénements particuliers

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	13 689					13 689
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 689					13 689
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	376 591		10 572		7 080	380 083
	Instal., agencement, aménagement divers	268 758		110 933			379 691
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	288 571		5 021			293 592
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	933 919		126 527		7 080	1 053 366
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	74 456		1 434			75 889
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	74 456		1 434			75 889
TOTAL		1 022 064		127 960		7 080	1 142 944

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres		11 611	2 077		13 689
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		11 611	2 077		13 689
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		211 530	36 380	7 080	240 830
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		249 901	8 205		258 106
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		265 669	9 244		274 913
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		727 100	53 829	7 080	773 849
TOTAL			738 712	55 906	7 080	787 538

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	31 518			31 518
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31 518			31 518
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		31 518			31 518
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5c du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	75 889		75 889
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	58 294	58 294	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 035	1 035	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	9 221	9 221	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	5 911	5 911	
	Charges constatées d'avance	3 947	3 947	
	TOTAL DES CREANCES	154 298	78 408	75 889
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	115 859		115 859	
	Fournisseurs et comptes rattachés	196 254	196 254		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	39 055	39 055		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 457	133 457		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	315 599	315 599		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	65 593	65 593		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	865 817	749 958	115 859	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 490			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				27 315	27 315
	Dotation exercice				37 076	37 076
	TOTAL				64 391	64 391
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				28 629	28 629
	entre 1 et 5 ans				66 134	66 134
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				94 764	94 764
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					37 076	37 076

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	11 880	12 480	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	11 880	12 480	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 947	3 947
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 947

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

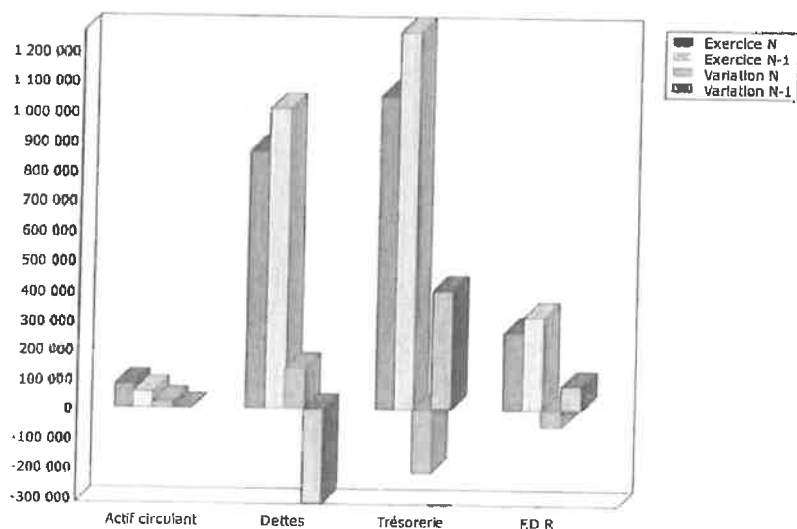
Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
	Nombre de mois de la période	12	12	12
Résultat net		24 911	163 413	54 127
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		55 906	63 523	34 195
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
+/- Plus ou moins values de cessions				
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		3 976	2 675	4 612
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE		76 842	224 261	83 710

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
Etat en valeurs brutes		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
Règlement ANC 2022 06					
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients	23 943	58 294	34 351	15 112
	Autres créances	33 567	20 114	(13 453)	(14 265)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	57 510	78 408	20 898	847
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	285 460	196 254	89 206	(74 966)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	724 625	672 455	52 169	(246 346)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	1 010 085	868 709	141 376	(321 312)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(952 575)	(790 301)	162 274	(320 465)
TRESORERIE	Disponible	1 268 698	1 052 816	(215 882)	403 163
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	1 268 698	1 052 816	(215 882)	403 163
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		316 122	262 515	(53 608)	82 699

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	225 802				225 802
Autres réserves					
Report à nouveau	(119 880)	(3 161 177)	3 265 931		(15 126)
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	171 085	3 324 590	(3 265 931)		229 743
Excédent ou déficit de l'exercice	163 413	(163 413)	24 911		24 911
Situation nette	440 419		24 911		465 331
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	9 189			3 976	5 213
Provisions réglementées					
TOTAL	449 608		24 911	3 976	470 544

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Fonds dédiés - Subv expl,
ars cnr pasa de nuit
ars cnr activité physique 3 ans 2024-2025-2026

Fonds à engager au 31/12/2024		Utilisation en cours d'ercice	Fonds restant à engager au 31/12/2025
117 500,00			12 750,00
92 000,00		92 000,00	
25 500,00		12 750,00	12 750,00

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
C.C.E.F. Paris

« « ASSOCIATION VIVRE VIEUX AU VILLAGE » »

EHPAD

Le Pré de la Roque
83830 FIGANIERES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

*Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
C.C.E.F. Paris*

ASSOCIATION VIVRE VIEUX AU VILLAGE
EHPAD Le Pré de la Roque
83830 FIGANIERES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En qualité de Commissaire aux Comptes de l'Association **VIVRE VIEUX AU VILLAGE**, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.612-5 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de bases dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

A Toulon, le 12 juin 2026

Frank LE TALLEC
Commissaire aux Comptes

